

#### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

## **SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 AVRIL 2016**

#### **DELIBERATION N°BC/2016.00107**

## MISE EN ACCESSIBILTE PMR DU POLE D'ECHANGES MULTIMODAL DE SAINT-CHAMOND - AVENANT A LA CONVENTION DE FINANCEMENT

Le Bureau communautaire a été convoqué le 01 avril 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 44 Nombre de pouvoirs : 1 Nombre de voix : 45

Délibération affichée le : 08 avril 2016

## Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Jean-Claude CHARVIN. M. Marc CHAVANNE. М. Jean-Luc DEGRAIX. M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT. M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

## Pouvoir:

M. Bernard LAGET

#### Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-François BARNIER, M. Paul CELLE, M. Robert KARULAK, M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE, M. Jean-Claude SCHALK

## Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 08 avril 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160216-D20160010710-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160408



## **DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 AVRIL 2016**

# MISE EN ACCESSIBILTE PMR DU POLE D'ECHANGES MULTIMODAL DE SAINT-CHAMOND - AVENANT A LA CONVENTION DE FINANCEMENT

Une convention de financement des études de projet et des travaux de mise en accessibilité PMR du pôle d'échanges multimodal de Saint-Chamond a été signée entre différents partenaires dans le cadre du contrat de projet Etat/Région 2007-2013.

Cette opération sous maîtrise d'ouvrage de SNCF Réseau concerne l'amélioration de l'accessibilité aux quais de la gare de Saint-Chamond.

L'essentiel des travaux a été réalisé dans les délais mais quelques travaux complémentaires permettant d'assurer la continuité des circulations PMR ont occasionné des retards dans la réception des ouvrages.

Il est nécessaire de conclure un avenant permettant de reporter le délai de caducité de la subvention régionale accordée au financement des études et des travaux.

Cet avenant modifie l'article 4 de la convention initiale en décalant la mise en service de l'accessibilité au 1<sup>er</sup> trimestre 2015.

## Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- <u>autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant à la convention de financement des études de projet et des travaux de mise en accessibilité PMR du pôle d'échanges multimodal de Saint-Chamond.</u>

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait, Le Président,

Gaël PERDRIAU